

FICHE DE POSTE

ANIMATEURS D'AIDE AUX DEVOIRS PRIMAIRE et SURVEILLANCE DE CANTINE

La Ville de Gap met en place une aide aux devoirs qui s'adresse à tous les enfants du CP au CM2 dans les écoles primaires.

Les horaires de ces études surveillées sont reconduits cette année pour mieux répondre aux attentes des usagers et des enfants.

Afin d'animer ce dispositif au plus proche des acteurs de terrain, la Ville de Gap recrute des animateurs à temps non complet en contrat à durée déterminée.

En parallèle, la Ville de Gap recrute des animateurs pour assurer la surveillance des enfants durant la pause méridienne (temps de cantine des enfants de 12h à 14h).

Missions :

Sous l'autorité du directeur des services de l'éducation dont vous dépendrez, vous devez :

- Accueillir et surveiller, en toute sécurité, les enfants.
- Garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants.
- Aider les enfants à effectuer leurs devoirs
- Assurer la surveillance des enfants durant la pause méridienne

Temps de travail et lieu d'intervention :

- Intervention les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 16h30 à 18h00, 6h hebdomadaires sur 36 semaines scolaires.
- Intervention dans les écoles de la ville de Gap auprès des enfants du CP au CM2.
- Surveillance de cantine les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h à 14h, 8h hebdomadaires sur 36 semaines.

Profil recherché :

- BAC obligatoire pour études

Position statutaire :

Animateur aide aux devoirs : 15€ net par créneau (1h30), contrat de vacataire

Surveillance de cantine : smic horaire, contrat à durée déterminée, catégorie C

**Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Maire Ville de GAP
Direction des Ressources Humaines - Campus des 3 fontaines
2 ancienne route de Veynes 05000 GAP
ou par mail recrutement@ville-gap.fr
www.ville-gap.fr**